

Bagatelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 512

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Economies d'énergie : la température genevoise

coût indirect. Qui consomme peu d'énergie pollue peu, et grève donc moins la collectivité... Cette réflexion est apparue plusieurs fois dans les préoccupations des responsables interviewés de la Ville de Genève.

UNE TÂCHE PRIMORDIALE

Au fond, dans toute cette discussion sur l'énergie, n'est-il pas urgent de réintégrer l'importance de l'autonomie? Ne tient-on pas là un facteur de liberté au moins aussi important que celui du bien-être? Dans cet ordre d'idées, une conception différente de la production d'électricité permettant une utilisation des systèmes à énergie totale (par exemple le TOTEM de Fiat, dont nous signalions l'existence il y a quelques mois en décrivant la production du biogaz) pour la production localisée de courant ne pourrait-elle pas être expérimentée par les collectivités publiques?

Bref, sans nous lancer dans des considérations qui dépasseraient la portée de cette enquête sur le "terrain" genevois, l'accroissement de l'autonomie énergétique n'est-il pas devenu une tâche aussi importante qu'au siècle dernier la construction et l'entretien des routes et des écoles?

LE TERRAIN IDÉAL

Il s'agit, à travers les budgets publics, de donner les moyens à des équipes "motivées" (3) — elles ne manquent pas dans notre pays — de mener des expériences pilotes. Car si le passage à une économie énergétique basée sur le solaire est inéluctable, la transition entre cet avenir et la situation actuelle reste la phase critique: pour la franchir le plus rapidement possible, il est de première importance de rassembler des données sur des projets "alterna-

tifs" (au moins pour l'instant!) en vraie grandeur. A Genève, toutes les conditions nécessaires semblent réunies pour cet exercice: équipes déjà en place, bon approvisionnement en gaz naturel, et last but not least une opinion publique favorable.

(1) On sait en outre qu'en principe les loyers perçus par la Ville sont fixés proportionnellement au salaire du locataire (15%).

(2) La ventilation mécanique des immeubles (cuisines, toilettes, salles d'eau) conduit en général à un renouvellement de l'air trop élevé: deux à trois fois par heure au lieu de une fois. Or pour la durée d'une période de chauffage, 1 m³ d'air à réchauffer consomme trois kilos de mazout!

(3) Une chose est certaine, le "M. Energie" genevois fraîchement nommé devrait percevoir un salaire de stagiaire pendant six mois: qu'est-ce qu'on parie qu'il passera son temps à écouter et à étudier jusqu'à Nouvel-An?

BAGATELLES

Dutti fut grand et je suis son prophète: qui, à l'extérieur et à l'intérieur de la Migros se permettrait de douter de la ligne commerciale et "sociale" imprimée à l'entreprise par Pierre Arnold? Le voici, en tout cas qui met les points sur les "i". Cf. "Construire", 29.8.1979 : (...) "Que la grande Migros d'aujourd'hui eût moins convenu à Gottlieb Duttweiler, le lutteur, que celle des pionniers, bâtie dans le combat, ne fait aucun doute. La première correspondait à son tempérament, à ses qualités, à son intuition. En rédigeant dans le détail statuts, convention et thèses, il a fixé la marche de Migros. Nous suivons le chemin tracé avec fidélité, respect et conviction. Quoi qu'en disent nos détracteurs! J'ai eu le privilège de vivre, en tant que collègue, avec notre fondateur et je rencontre régulièrement notre fondatrice. Je peux me permettre d'écrire ce que j'écris. Je connais Migros; j'ai connu Gottlieb Duttweiler".

Et que cessent ces bavardages, au fond de la classe M.

CARTELS

La tribune des groupes de pression

Il faut en convenir: la "NZZ", quotidien zurichois radical de son état, a su se rendre indispensable; inutile de vouloir suivre au jour le jour la politique nationale, spécialement dans le domaine économique, sans passer par les mornes (oui, oui, nous le savons, les colonnes de DP ne brillent pas par leur animation!) pages à quatre colonnes de la "Nouvelle Gazette de Zurich et Feuille suisse du commerce", qui en est déjà à sa 200e année de parution.

Forte de sa tradition libérale, de sa bonne santé financière et de la fermeté idéologique de ses lecteurs, la "NZZ" s'offre le luxe d'ouvrir ses colonnes aux prises de position des principales organisations économiques du pays. Sur toutes les questions d'une certaine importance, on voit ainsi défiler les porte-parole attitrés des groupes de pression intéressés: quelques professeurs d'université y vont aussi de leur déclaration, émaillée de force citations et références, — garanties de sérieux?

PLACE AUX TÉNORS

Or donc, depuis plusieurs mois, les pages économiques de la "NZZ" ont ouvert le débat à propos de la révision de la Loi fédérale sur les cartels (voir DP 480/14.12.1978). Dans un défilé impressionnant, les ténors de l'expertocratie helvétique viennent plancher l'un après l'autre.

Le 6 avril, le professeur bernois Hugo Sieber ouvre les feux en défendant fermement le projet à la rédaction duquel il a participé en tant que membre "scientifique" de la Commission des cartels; il appuie en particulier deux des nouveautés qui font le plus